



Les jeunes en Hauts-de-France

Dans une région jeune, une forte concentration des 15-29 ans autour de Lille et Amiens

Environ 1 140 000 jeunes de 15 à 29 ans vivent dans la région Hauts-de-France en 2014. Avec près d'un habitant sur cinq dans cette tranche d'âge, la région est la plus jeune de France métropolitaine après l'Île-de-France. La moitié des 15-29 ans réside dans le Nord, ce qui en fait le département le plus peuplé de jeunes devant Paris. Entre 2009 et 2014, le nombre des 15 à 29 ans a diminué de 44 000 personnes en Hauts-de-France, soit la deuxième plus forte baisse régionale. La chute de la fécondité au début des années 1980 en est en partie responsable. Les migrations résidentielles, autre composante déterminante de la démographie des jeunes, sont par ailleurs défavorables en Hauts-de-France. Ce déficit migratoire concerne surtout les jeunes actifs ayant un emploi, même si ceux-ci déménagent principalement au sein de la région. Les agglomérations lilloise et amiénoise sont les principaux pôles d'attraction et concentrent une part importante des jeunes de la région. Les mouvements au sein des EPCI du bassin minier d'une part et du littoral d'autre part sont aussi nombreux. Enfin, le sud de la région attire des jeunes ménages du fait de sa proximité avec l'Île-de-France.

Laurent Lefèvre, Hugues Lerméchin, Insee



Une région jeune

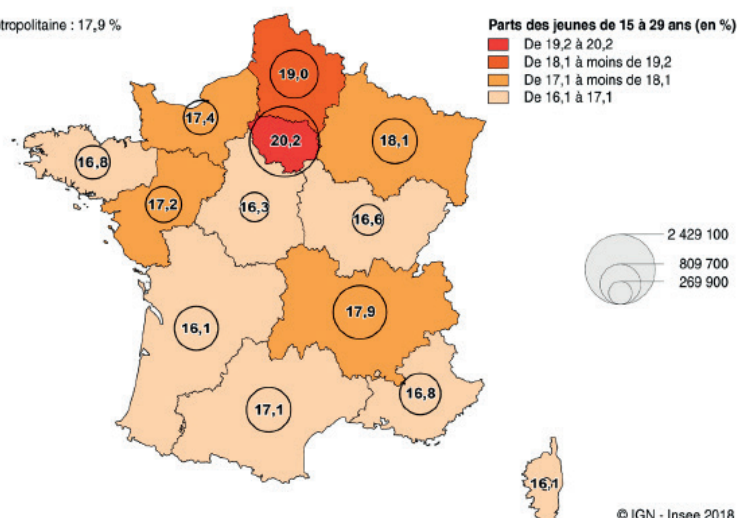
En 2014, 19,0 % de la population des Hauts-de-France, soit près d'un habitant sur cinq, est âgé de 15 à 29 ans. C'est 1,1 point de plus qu'au niveau national. La région occupe le deuxième rang au niveau national en termes de part de jeunes dans la population totale, derrière l'Île-de-France (figure 1). Avec un peu plus d'1 140 000 jeunes en 2014, elle se place au troisième rang loin derrière l'Île-de-France (2 400 000) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (1 400 000).

La moitié des jeunes de la région vivent dans le département du Nord. Avec 533 000 individus de 15 à 29 ans, ce département est celui qui concentre le plus de jeunes en France métropolitaine devant Paris et le Rhône.

1 La 2^e région la plus jeune de France métropolitaine

Volumes et parts des jeunes de 15 à 29 ans en France métropolitaine, en 2014

France métropolitaine : 17,9 %



© IGN - Insee 2018

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale.

Région
Hauts-de-France



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

DRJSCS
HAUTS-DE-FRANCE



Moins de jeunes en 2014 qu'en 2009

Le nombre de jeunes a décliné dans la majorité des régions entre 2009 et 2014 (*figure 2*). Cette baisse est plus prononcée dans les régions limitrophes à l'Île-de-France, ainsi qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Hauts-de-France, le nombre de jeunes a diminué d'environ 44 000, soit le deuxième plus fort recul après la région Grand Est (- 51 000 jeunes). Cette population a décliné de 0,7 % par an contre 0,3 % en France métropolitaine. La décroissance a été plus modérée dans les régions de l'ouest de la France. Au niveau national, seules Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et la Corse ont vu leur population des 15-29 ans progresser entre 2009 et 2014.

Au cours de cette période, la part des jeunes a baissé d'environ un point dans la région comme en France métropolitaine. Le rapport des 15-29 ans à celui des 65 ans ou plus est ainsi passé de 1,4 à 1,2, contre 1,1 à moins de 1,0 en France métropolitaine.

Fécondité et migrations résidentielles déterminent la jeunesse d'une population et son évolution. En Hauts-de-France, la fécondité est la deuxième la plus élevée de France métropolitaine mais les migrations sont défavorables pour les 15-29 ans, la région souffrant d'un manque d'attractivité. Aussi, chaque année, il y a davantage de jeunes qui quittent la région que de jeunes qui ne s'y installent.

Une fécondité et un solde migratoire défavorables

Mesurer l'impact de la fécondité sur les jeunes entre 2009 et 2014 revient à évaluer le nombre des naissances entre deux périodes : d'une part 1980-1994 ; d'autre part 1985-1999. En effet, les individus nés entre 1980 et 1994 sont les 15-29 ans de 2009, ceux nés cinq ans après sont les 15-29 ans de 2014.

La fécondité a fortement baissé en Hauts-de-France comme en France métropolitaine, jusqu'au milieu des années 1990 pour de nouveau progresser entre 1995 et 1999. Cette hausse n'a toutefois pas permis de rattraper le pic du milieu des années 1980. Dans la région, l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) est ainsi passé de 2,2 enfants par femme en 1980 à 1,8 en 1994, puis 1,9 en 1999 (contre respectivement 1,9, 1,7 et 1,8 en France métropolitaine). Les naissances moins nombreuses sur la période 1985-1999 qu'entre 1980 et 1994 (de l'ordre de 84 000 contre 89 000 en moyenne par an) contribuent négativement à l'évolution du nombre de jeunes dans la région.

2 Le nombre de jeunes diminue dans la plupart des régions françaises entre 2009 et 2014

Nombre de jeunes de 15 à 29 ans en 2014, évolution de la population et taux de croissance annuel moyen entre 2009 et 2014

	Jeunes de 15 à 29 ans (en milliers)	Évolution 2009-2014 (en milliers)	Évolution annuelle moyenne (en %)
Corse	52	0,9	0,3
Occitanie	980	15,5	0,3
Auvergne-Rhône-Alpes	1 404	6,0	0,1
Bretagne	549	-4,9	-0,2
Île-de-France	2 429	-24,2	-0,2
Nouvelle-Aquitaine	947	-9,7	-0,2
Pays de la Loire	636	-6,6	-0,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	836	-17,9	-0,4
Centre-Val de Loire	421	-15,6	-0,7
Hauts-de-France	1 142	-43,7	-0,7
Normandie	579	-25,6	-0,9
Bourgogne-Franche-Comté	467	-22,4	-0,9
Grand Est	1 004	-51,2	-1,0
France métropolitaine	11 446	-199,4	-0,3

Note de lecture : entre 2009 et 2014, dans les Hauts-de-France, le nombre de jeunes de 15 à 29 ans a baissé au rythme de 0,7 % en moyenne par an soit environ - 44 000 individus sur la période.

Source : Insee, recensements de la population 2009, 2014, exploitation principale.

Les migrations résidentielles jouent également un rôle important dans les évolutions démographiques (*encadré*). Depuis plusieurs décennies, la région enregistre ainsi un déficit migratoire qui touche toutes les tranches d'âge. Ce déficit est toutefois bien plus marqué chez les 15 à 29 ans. Entre 2013 et 2014, le nombre de départs de jeunes est supérieur d'un peu plus de 6 100 aux arrivées, soit 0,6 % de la population concernée. Cela représente plus du tiers du déficit global de la région. En volume, il est 2,3 fois supérieur à celui des 30 à 44 ans et des 60 à 74 ans, et 3,3 fois à celui des 45 à 59 ans. Il s'agit du déficit le plus important de France métropolitaine, loin devant la Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur (environ - 4 000 individus).

Un déficit migratoire imputable aux actifs

La poursuite d'études supérieures et l'insertion professionnelle sont deux événements propices à la mobilité géographique. Les jeunes sont particulièrement concernés par ces changements de vie, soit en tant qu'étudiants ou actifs.

En Hauts-de-France, les départs de jeunes en emploi vers d'autres régions sont beaucoup plus nombreux que les entrées : le déficit atteint

5 900 jeunes en 2014, soit presque le total du déficit migratoire des 15-29 ans (- 6 100). Une moindre attractivité de la région et un marché du travail plus défavorable sont autant de raisons qui expliquent ce déficit. Un départ sur 3 est ainsi dirigé vers l'Île-de-France où les opportunités d'emploi sont les plus nombreuses.

En revanche, les mouvements migratoires s'annulent pour les jeunes qui sont étudiants. Les départs sont en effet à peine plus importants que les arrivées. La région est attractive pour cette population avec une offre de formations nombreuse et diversifiée. Seules trois régions ont ce solde positif : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.

En dehors des études et de l'emploi, les jeunes font face entre 15 et 29 ans à de profondes modifications de leur situation familiale : départ du foyer parental, mise en couple, puis naissance d'enfants. Ce sont autant d'événements qui incitent au déménagement et accentuent la propension à la mobilité résidentielle. Dans la région, 22 % des jeunes ont déménagé entre 2013 et 2014, contre environ 4 % des 30-64 ans, que ce soit vers une autre région ou au sein de la même commune.

Encadré : le changement de question pour mesurer les migrations résidentielles

Il n'est pas possible d'évaluer l'impact des migrations sur la démographie des jeunes entre 2009 et 2014. Cela supposerait de pouvoir comparer le solde migratoire des jeunes en 2014 avec celui de 2009. Or, dans le cadre de l'harmonisation des statistiques européennes, la question posée dans le recensement de la population sur les migrations résidentielles a été modifiée à partir de l'enquête annuelle de 2011. On demande désormais aux enquêtés, où ils habitaient l'année précédente, au lieu de 5 ans auparavant. Grâce à la modification de cette question, il est désormais possible de calculer plus précisément le taux annuel de migration, c'est-à-dire le nombre de mouvements d'une population étudiée rapporté à cette population. Auparavant, le calcul était une moyenne sur 5 ans.

Les jeunes déménagent surtout dans la région

Les mobilités externes des jeunes, c'est-à-dire celles vers une autre région, sont les plus faibles de France métropolitaine. Entre 2013 et 2014, les départs de jeunes des Hauts-de-France vers une autre région représentent 3,0 % de leur population (*figure 3a*). En comparaison, les installations de jeunes dans la région atteignent 2,4 %, un taux deux fois inférieur à celui observé dans les Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Si les migrations des jeunes des Hauts-de-France vers une autre région sont relativement peu nombreuses, celles au sein de la région sont beaucoup plus fréquentes et positionnent les Hauts-de-France à un rang médian au niveau national. 19 % des jeunes ont ainsi effectué un déménagement au sein de la région entre 2013 et 2014 (*figure 3b*) (soit environ 216 000 jeunes). La moitié de ces déménagements se fait entre différentes communes d'un même département. 4 sur 10 ont lieu au sein d'une même commune et 1 sur 10 entre communes de différents départements.

Forte concentration de jeunes autour de Lille et Amiens

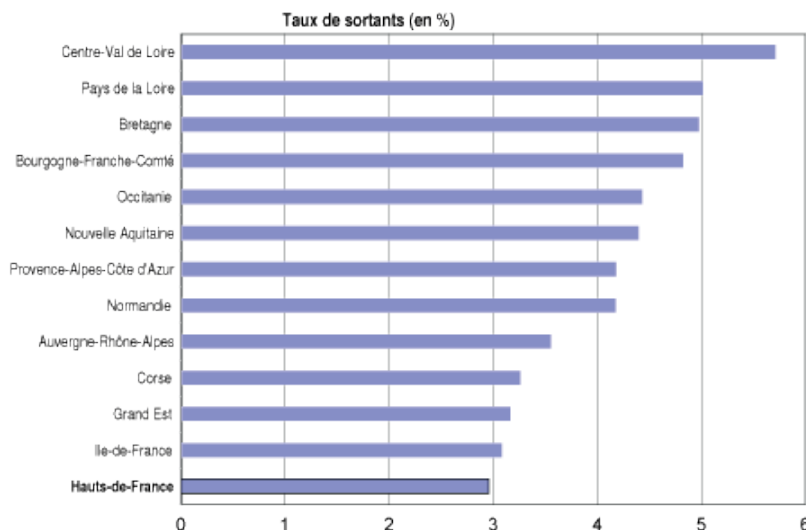
Les jeunes sont très présents au sein ou à proximité de Lille et Amiens (*figure 4*). La moitié des jeunes dans le département du Nord réside ainsi au sein de la Métropole européenne de Lille (265 000 jeunes). La communauté d'agglomération d'Amiens Métropole rassemble près de 47 000 jeunes en 2014, soit 43 % des 15-29 ans de la Somme. Dans cet EPCI, la part des jeunes dans la population est la plus élevée des Hauts-de-France : 26,1 % contre 19,0 % en moyenne au niveau régional.

Les migrations de jeunes entre les EPCI de la région dessinent en grande partie cette concentration. Même si quelques EPCI captent l'essentiel des mouvements internes, ceux de Lille et Amiens attirent plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 21 ans, grâce à une offre développée de formations dans le supérieur. Dans la MEL, le solde des entrées-sorties à ces âges est ainsi largement positif, de plus de 6 000 personnes entre 2013 et 2014. Il atteint 1 650 personnes dans la métropole amiénoise.

La situation s'inverse après 21 ans où les départs deviennent supérieurs aux arrivées. La forte attractivité de ces territoires métropolitains sur les plans économique, résidentiel et culturel permet toutefois de limiter l'impact de ce déficit.

3a D'importantes mobilités à l'intérieur de la région, peu à l'extérieur

Taux de sortants chez les 15-29 ans entre 2013 et 2014 (en % de la population)

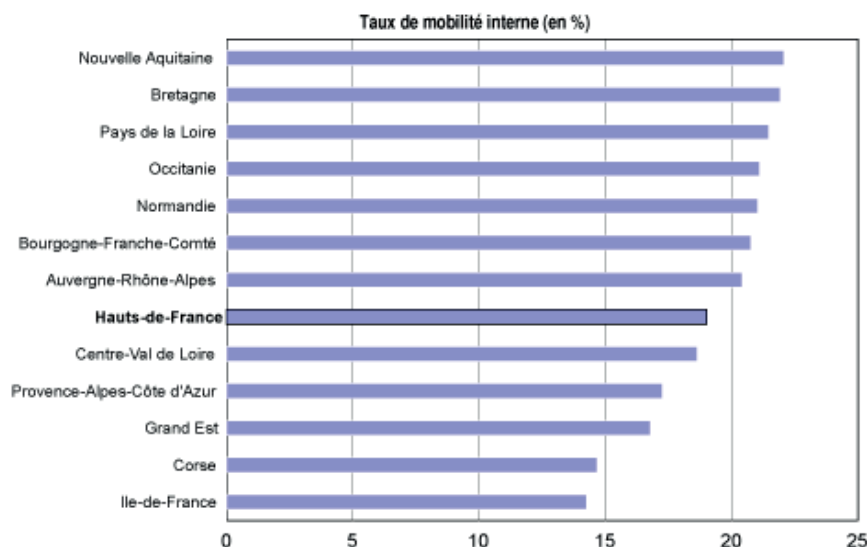


Note de lecture : entre 2013 et 2014, environ 3 % des 15 à 29 ans des Hauts-de-France sont partis vers une autre région.

Source : Insee, recensements de la population 2013, 2014, exploitation principale.

3b D'importantes mobilités à l'intérieur de la région, peu à l'extérieur

Taux de mobilité interne chez les 15-29 ans entre 2013 et 2014 (en % de la population)



Note de lecture : entre 2013 et 2014, dans les Hauts-de-France, 19 % des jeunes de 15 à 29 ans ont effectué une mobilité dans la même commune ou dans une autre commune de la région.

Source : Insee, recensements de la population 2013, 2014, exploitation principale.

Au total, ces deux EPCI attirent plus de jeunes qu'ils n'en voient partir : + 4 500 pour la MEL et + 1 000 pour Amiens Métropole entre 2013 et 2014.

Des mobilités internes dans le bassin minier et sur le littoral

D'autres EPCI, qui proposent également une offre de formation dans le supérieur, conservent une population jeune. Dans le bassin minier, près de 163 000 jeunes résident ainsi au sein des EPCI de Béthune-Bruay (48 700), de Lens-Liévin (46 000), de Valenciennes (39 000) et du Douaisis (28 200). Les flux migratoires entre ces différents EPCI sont dynamiques du fait de leur complémentarité en matière d'offre de formation : IUT production (Béthune), IUT

services (Lens), filières littéraires, Staps et IUT services (Valenciennes), sections de techniciens supérieurs (Douai).

Dans les EPCI universitaires du littoral, un peu plus de 83 000 jeunes sont présents : 38 400 au sein de l'EPCI de Dunkerque, respectivement 23 300 et 21 600 dans ceux du Calais et du Boulonnais. Boulogne-sur-Mer attire notamment des bacheliers souhaitant se spécialiser dans des filières littéraires ou économiques alors que Calais et Dunkerque proposent des parcours plutôt scientifiques. Les mouvements des jeunes de ces EPCI vers la MEL restent cependant importants, motivés par le souhait d'intégrer des filières non disponibles dans la zone, notamment dans le domaine de la santé mais aussi par des perspectives d'embauche plus importantes.

Les jeunes dans ces EPCI se caractérisent par une faible mobilité hors région, à l'image des 3/4 de ceux résidant dans la région. Les jeunes des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme sont particulièrement peu enclins à s'exporter. Toutefois, les migrations hors du territoire national n'étant pas mesurées, il n'est pas exclu qu'un certain nombre d'entre eux, notamment ceux résidant à proximité de la frontière, partent vers la Belgique toute proche, voire l'Angleterre, pour poursuivre leurs études ou travailler.

De manière générale, les migrations internes des jeunes mettent en valeur une relation ténue entre les deux anciennes régions. À quelques flux près, aucun lien ne relie l'ancien Nord-Pas-de-Calais à l'ancienne Picardie. Ni les étudiants, ni les actifs ne franchissent en nombre l'ancienne frontière régionale.

Le sud de la région attractif pour les actifs

Le sud et l'est de la région se distinguent par des taux de sortie particulièrement élevés en lien avec la proximité des régions parisienne et rémoise. Ces taux d'émigration s'accompagnent parfois de soldes migratoires externes positifs. Dans l'EPCI des Sablons, Thelloise, du Pays de Valois au sud de l'Oise et celui du canton de Charly-sur-Marne au sud de l'Aisne, ce sont surtout les 25-29 ans qui y contribuent, en raison notamment de conditions de logement plus favorables et d'opportunités d'emploi offertes par la proximité avec la région parisienne.

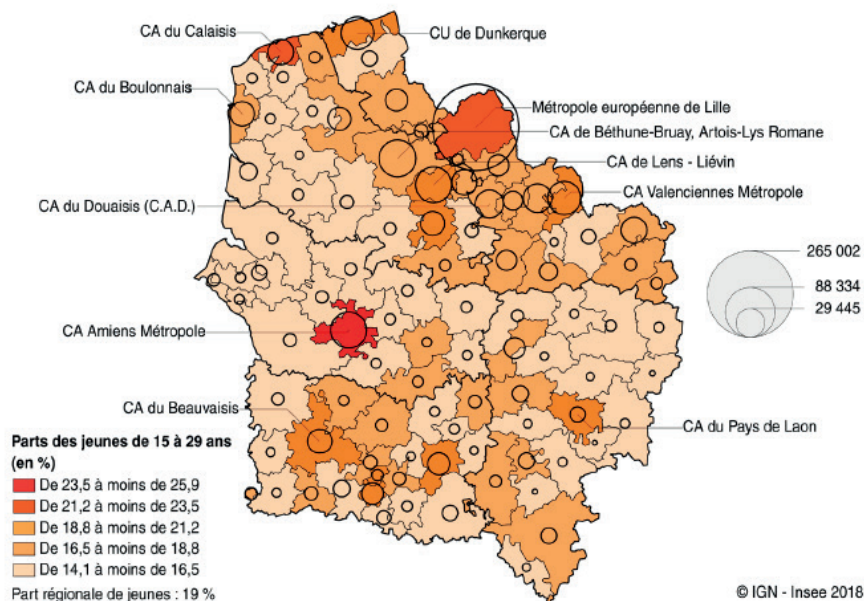
Définitions

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI. Les EPCI retenus dans l'étude sont ceux définis en date du 1^{er} janvier 2018.

4 Une forte concentration dans les métropoles et le sud de l'Oise

Volumes et parts des jeunes de 15 à 29 ans dans les EPCI des Hauts-de-France en 2014



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale.

À l'Est, hormis l'EPCI du Chemin des Dames au sud de Laon, les soldes migratoires restent négatifs. Toutefois, la dynamique des migrations hors région ne concerne que les seuls EPCI situés entre Château-Thierry et Laon, en raison notamment de l'attractivité de Reims. ■

Suivi partenarial

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee Hauts-de-France, le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) des Hauts-de-France, le Conseil régional des Hauts-de-France, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) des Hauts-de-France et le Conseil départemental du Nord.

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy

CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

François Chevalier

Référent étude qualité :

Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292 / ISSN en ligne 2492-4253

© Insee 2018

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Anaïs Gadeau © Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- Borey G., Lecomte M., « Quitter la région ou s'y installer : une démarche peu fréquente », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 52, juillet 2017.
- « Portrait économique et social des jeunes picards », *Rapport d'étude Insee Picardie*, juillet 2012.
- « De l'adolescence à la vie adulte », *Les Dossiers de Profils, Insee Nord-Pas-de-Calais*, n° 108, décembre 2011.
- Cacheux L., Frydel Y., « Jeunes en Alsace, pluralité des parcours », *Chiffres pour l'Alsace, Insee Alsace*, n° 42, avril 2013.
- Baillieul Y., Bréfort M., Leroy L., « Entrée dans l'enseignement supérieur : plus de mobilités avec les autres académies à Amiens qu'à Lille », *Insee Analyses Hauts-de-France*, n° 79, juin 2018.

